

DELIBERATIONS PRISES EN 2013

Séance du 18 février 2013 :

01-2013 Maintien de l'ancien taux de référence pour le calcul de l'IEMP de l'adjoint administratif de 1^{ère} classe

Le Conseil Municipal décide de maintenir l'ancien montant annuel de référence à 1173.86 € pour le calcul de l'IEMP de Mme BRUNET Hélène, adjoint administratif de 1^{ère} classe.

02-2013 Subvention au Groupe scolaire Jean Lurçat de Saint-Laurent les tours

Le Conseil Municipal attribue une participation de 50 € au Groupe Scolaire Jean Lurçat de Saint-Laurent les Tours pour la classe de mer proposée aux élèves de CM1/CM2 du 3 au 7 juin 2013. Une enfant de la commune est concernée.

03-2013 Subvention à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une participation de 80 € à la chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot, un apprenti étant domicilié sur notre commune.

04-2013 Autorisation donnée au Maire pour défendre la commune de Saint-Jean Lagineste.

Une requête a été déposée auprès du Tribunal Administratif de Toulouse pour « Non affichage SAFER en mairie » bien que la mairie n'ait reçu aucune demande en la matière. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à prendre conseils et avocats ainsi qu'à ester en justice aux fins de défendre les intérêts de la commune.

05-2013 Inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de chemins ruraux traversant le territoire de la commune.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'inscription au PDIPR des chemins suivants :

- 1 – Chemin rural au dessus de La Blancherie qui rejoint celui «de La Blancherie à St-Jean Lespinasse » – 547 m - Randonnée « Chemin de Lauriol » »
- 2 – Chemin rural « de La Blancherie à St-Jean Lespinasse », et dans le prolongement, celui qui passe par Combe Farrat et près de Taumont pour rejoindre la voie communale n°5 - 1767 m – Randonnée « Chemin de Lauriol »
- 3 – Chemin rural qui va de La Vergnole jusqu'au chemin rural « de Coste Longue » - 1121m – Randonnée « De ségala en Causse »
- 4 – Piste équestre en limite de commune à droite de Tréménouze qui relie le chemin rural « de la Voie communale n°1 à St-Vincent » - 988 m – Randonnée piste équestre et circuit vtt « A l'assaut du Pendit »
- 5 – Chemin rural sur la droite du Mont St Joseph qui rejoint la voie communale n°3 à Cantaloube - 636 m – Randonnée « Le Mont St Joseph »
- 6 – Chemin rural sur la gauche du Mont St Joseph qui relie Le Pradou à La Roume - 341 m – Randonnée « Le Mont St Joseph »
- 7 – Chemin rural qui relie la voie communale n°5 au chemin rural « de Lagineste à Leyme » - 703 m - Randonnée « Le Mont St Joseph »

06-2013 Travaux de création de l'aire multiservice de Pépuriot avec installation des containers

Le Conseil Municipal attribue les travaux de l'aire multiservices de « Pépuriot » à l'entreprise TPJ comme suit :

Travaux de création de l'aire multiservices : 20 996.70 € HT, soit 25 112.05 TTC

Option (à ajuster au plus près des besoins) : 2 020.00 € HT, soit 2 415.92 TTC

Installation de 4 containers seulement : 3 184.00 €HT, soit 3 808.06 TTC
Ces travaux bénéficient d'une subvention de 4 793.89 € du Conseil Général (répartition du reversement des amendes de police pour des opérations d'amélioration de la sécurité : abribus)

Séance du 2 avril 2013

07-2013 - Compte administratif 2012 de la Commune

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2012 de la commune présenté par le 1er adjoint qui se résume ainsi :

- Excédent de fonctionnement : 107 023.33 €
- Excédent d'investissement : 24 378.14 €

08-2013 - Compte administratif 2012 Service des Eaux

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2012 du Service des Eaux présenté par le 1er adjoint qui se résume ainsi :

- Excédent de fonctionnement : 42 891.03 €
- Excédent d'investissement : 9 255.03 €

09-2013 - Compte de gestion 2012 de la Commune

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion de la Commune pour l'exercice 2012, dressé par Madame LAGARRIGUE-GOYETCHE, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

10-2013 - Compte de gestion 2012 du Service des Eaux

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion du Service des Eaux pour l'exercice 2012, dressé par Madame LAGARRIGUE-GOYETCHE, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

11-2013 - Affectation du résultat Commune

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement 2012 de 107 023.33 € comme suit :

- 1) Couverture du besoin de financement de l'investissement (crédit au 1068 sur BP) 34 814.86 €
- 2) Restes sur excédents de fonctionnement (à reporter au BP ligne 002) 72 208.47 €

12-2013 - Affectation du résultat Service des Eaux

Le Conseil Municipal décide d'affecter en totalité le résultat d'exploitation 2012 de 42 891.03 € au compte 002 de la section de fonctionnement du Budget prévisionnel 2013.

13-2013 - Budget Prévisionnel 2013 de la Commune

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2013 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

- 221 921.25 € en section de fonctionnement
- 194 432.52 € en section d'investissement

14-2013 - Budget Prévisionnel 2013 du Service des Eaux

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2013 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

- 70 742.63 € en section de fonctionnement
- 60 458.00 € en section d'investissement

15-2013 - Taux d'imposition 2013

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les taux d'imposition 2013 des taxes locales somme suit :

	<u>TAUX 2012</u>		<u>TAUX 2013</u>
TH	5.72%	+ 2%	5.83%
FB	10.57%	+ 2%	10.78%
FNB	111.25%	=	111.25%

Le produit prévisionnel attendu est donc de 53.599 €.

16-2013 - Modification Règlement Service Eau Potable

Le Conseil Municipal décide de modifier le règlement du Service d'Eau potable de St-Jean Lagineste comme suit :

- le dépôt de garantie des locataires adhérents au service AEP communal est porté à 300 euros en cas de refus du propriétaire de contresigner le contrat d'abonnement,
- le remplissage des piscines est désormais soumis à autorisation du service AEP communal.

17-2013 - Acceptation Don Paroisse ST CERE

Le Conseil Municipal remercie la paroisse de Saint-Céré de son soutien, accepte le don de 1.315.90 euros (récoltés lors du vide grenier du 1^{er} avril 2013) et s'engage à l'affecter à la restauration intérieure de l'église.

18-2013 - Fixation Prix Service des Eaux à compter de 2013

Le Conseil Municipal fixe les tarifs du Service des Eaux à compter du 1er janvier 2013 pour l'ensemble des abonnés comme suit :

- Coût abonnement 1er compteur = 77.00 € H.T.
- Coût abonnement par compteur supplémentaire = 38.50 € H.T.
- Coût du m3 consommé à partir du 1er m3 = 0.71 € H.T.

19-2013 - Paiement des frais de gardiennage de l'église

Le Conseil Municipal décide de verser la somme de 239,10 € correspondant aux frais de gardiennage de l'église pour l'année 2012 et 2013 à l'Abbé Moïse sur le budget de l'exercice 2013 de la Commune.

20-2013 - Désignation des délégués au sein de la commission transversale SCOT du SMPVD

Madame Monique MARTIGNAC est désignée comme déléguée titulaire et Monsieur Jacques TEYSSEDOU comme délégué suppléant pour siéger à la commission transversale SCOT du Syndicat Mixte du Pays de la Vallée de la Dordogne.

Séance du 13 juin 2013

21-2013 - Décision Modificative N°1 – Budget Communal

Suite à la délibération n°05-2011 du 24/05/2011, le Conseil Municipal décide de procéder aux virements de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2013 de la Commune, pour paiement du terrain SOL et des frais de notaire :

CREDITS A OUVRIR

Chap.	Compte	Op	Nature	Montant
21	2111	ON A	Terrains nus	730.51

CREDITS A REDUIRE

Chap.	Compte	Op	Nature	Montant
21	21578	83	Autre matériel et outillage de voirie	-730.51

22-2013 Décision modificative N°1- Budget du Service des Eaux

Suite à une erreur matérielle lors de la confection du budget, le Conseil Municipal décide de procéder aux virements de crédits suivants, sur le budget du Service des Eaux 2013 :

CREDITS A OUVRIR

Chap.	Compte	Op	Nature	Montant
022	022		Dépenses imprévues	0.01

CREDITS A REDUIRE

Chap.	Compte	Op	Nature	Montant
042	6811		amortissements	-0.01

23-2013 Décision Modificative N°2 – Budget Communal

Afin de régler la mise à jour du logiciel de gestion du cimetière, le Conseil Municipal décide de procéder aux virements de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2013 de la Commune :

CREDITS A OUVRIR

Chap.	Compte	Op	Nature	Montant
011	6156		Maintenance	621.92

CREDITS A REDUIRE

Chap.	Compte	Op	Nature	Montant
022	022		Dépenses imprévues	-621.92

24-2013 - Composition des conseils communautaires a partir de 2014

Les règles concernant la composition du Conseil Communautaire ayant évolué, le Conseil Municipal est amené à examiner les possibilités découlant des nouvelles dispositions. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'augmenter au maximum de 25% le nombre de délégués communautaires en sus de l'effectif découlant de l'application de la règle du tableau figurant à l'article L.5211-6-1 du Code général des collectivités territoriales et de l'attribution d'un siège minimum à chaque commune n'ayant pas obtenu de siège en application de la règle proportionnelle à la plus forte moyenne. En effet, cette répartition dérogatoire est plus favorable pour les petites communes membres de la communauté de Communes du Pays de Saint-Céré, que la Communauté de Communes compte en 2014 13, 14 ou 15 communes (ce qui n'est pas encore arrêté par M. le Préfet). Cette décision est identique à celle approuvée par le conseil communautaire du 30 mai 2013.

Séance du 8 octobre 2013

25-2013 Travaux de voirie

Le Conseil Municipal approuve les travaux de la cour réalisés par l'entreprise TPJ pour un montant de 5 358.08 TTC et décide de lui confier également les travaux de réfection de la route de « Taumont » pour un montant maximum de 5 187.65 € TTC

26-2013 Décision Modificative N°3 – Budget Communal

Assujettissement des élus locaux aux cotisations et contributions sociales

Suite à l'assujettissement des indemnités des élus locaux percevant plus de 1543 € par mois aux contributions sociales, le Conseil municipal décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants sur le budget de l'exercice 2013 de la Commune :

COMPTE DE DEPENSE

Chap .	Compte e	Op	Nature	Montant
012	6451		URSSAF	+ 1 889.00
023	023		Virement à la section d'investissement	- 1 889.00
21	21316	84	Equipements du cimetière	- 1 889.00
				- 1 889.00

COMPTE DE RECETTE

Chap .	Compte e	Op	Nature	Montant
021	021	OFI	Virement de la section de fonctionnement	- 1 889.00
				- 1 889.00

27-2013 Décision Modificative N°4 – Budget Communal - FPIC

Afin de régler le Fonds de Péréquation des Recettes Fiscales Communales et Intercommunales, le Conseil Municipal décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants sur le budget de l'exercice 2013 de la Commune :

COMPTE DE DEPENSE

Chap .	Compte e	Op	Nature	Montant
014	73925		Fonds péréquation recettes fiscales communales intercommunales	+ 1 288.00
023	023		Virement à la section d'investissement	- 1 288.00
21	21316	84	Equipements du cimetière	- 1 288.00
				- 1 288.00

COMPTE DE RECETTE

Chap .	Compte e	Op	Nature	Montant
021	021	OFI	Virement de la section de fonctionnement	- 1 288.00
				- 1 288.00

28-2013 Décision Modificative N°5 – Budget Communal -**Renouvellement du matériel informatique du secrétariat**

Suite à des dysfonctionnements le matériel informatique du secrétariat a dû être renouvelé. Le Conseil Municipal décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice 2013 de la Commune :

CREDITS A OUVRIR

Chap .	Compt e	Op	Nature	Montant
21	2183	ONA	Matériel de bureau et informatique	+ 1 219.89
20	2051	ONA	Concessions et droits similaires	+ 388.11
				+ 1 608.00

CREDITS A REDUIRE

Chap .	Compt e	Op	Nature	Montant
21	21316	84	Equipements du cimetière	- 1 608.00
				- 1 608.00

29-2013 Décision Modificative N°2 – Service des Eaux - Montant des dépenses imprévues trop élevé

Le montant des dépenses imprévues au budget 2013 étant de 2039.66 € alors que ce compte ne doit pas dépasser 7.5% des dépenses réelles, le Conseil Municipal décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice 2013 de la Commune :

CREDITS A OUVRIR

Chap .	Compt e	Op	Nature	Montant
011	628		Autres (Analyses)	+ 1 000.00
				+ 1 000.00

CREDITS A REDUIRE

Chap .	Compt e	Op	Nature	Montant
022	022		Dépenses imprévues	- 1 000.00
				- 1 000.00

30-2013 Décision Modificative N°6 – Budget Communal - Aire multiservices de Pépuriot

Les plantations de l'aire multiservices devant être réalisées prochainement, le Conseil Municipal décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice 2013 de la Commune pour achever cette opération.

CREDITS A OUVRIR

Chap .	Compt e	Op	Nature	Montant
21	2128	81	Autres agencements	190.00
				+ 190.00

CREDITS A REDUIRE

Chap .	Compt e	Op	Nature	Montant
21	21316	84	Equipements du cimetière	- 190.00
				- 190.00

31-2013 Rapport d'activités 2012 de la communauté de communes du Pays de Saint-Céré

Le Conseil Municipal adopte le rapport d'activités 2012 de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Céré.

32-2013 Rapport sur le prix et la qualité de l'eau 2012 – RPQS

Le Conseil Municipal approuve le rapport sur le prix et la qualité du service des Eaux 2012.

Séance du 5 décembre 2013

33-2013 - Approbation du projet de regroupement des 6 E.P.C.I. sur le nord du Lot

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **EMET un avis favorable** au regroupement intégrant au 1^{er} janvier 2014 les six communautés de communes suivantes :

- CC du Pays de Haut Quercy-Dordogne,
- CC du Pays de Gramat,
- CC du Pays de Martel
- CC du Pays de Padirac,
- CC du Pays de Saint-Céré,
- CC du Pays de Souillac Rocamadour,

34-2013 Subvention au Collège Jean-Lurçat pour voyage des 6^{ième} 2

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une participation de 50 € au Collège Jean-Lurçat de Saint-Céré pour le voyage scolaire des 6^{ième} 2.

35-2013 Décision Modificative N°3 – Service des Eaux - Paiement de la redevance pollution

Suite à une erreur dans le budget 2013 du service des eaux, le Conseil Municipal décide de **procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice 2013 du service des Eaux :**

CREDITS A OUVRIR

Chap .	Compte	Op	Nature	Montant
014	701249		Reversement à l'agence de l'eau pollution origine domestique	+ 2 500.00

CREDITS A REDUIRE

Chap .	Compte	Op	Nature	Montant
011	637		Autres Impôts, taxes	- 2 500.00

36-2013 Nomination agent recenseur et coordonnateur communal pour le recensement de la population 2014

Le Conseil Municipal décide :

- De nommer Madame BRUNET Hélène comme coordonnateur communal
- De nommer Monsieur MOLES Gérard comme agent recenseur
- De fixer la rémunération de l'agent recenseur à 733.00 € brut, correspondant à la dotation forfaitaire qui sera versée à la commune.

37-2013 Rapport d'activité 2012 du SICTOM Haut Quercy Dordogne

Le Conseil Municipal acte la présentation du rapport d'activité 2012 du SICTOM HAUT QUERCY DORDOGNE.